Membres du Conseil syndical présents:
Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, C-F Dupau, R. Lazrak, Ph. Citaire, P. Rolland.
Mmes: A. Legall, A. Raposo-Monteiro,

Autre(s) participant(s): Mme Rezgui (GENIEZ). M Marthino (CIEC)

1 CIEC (chauffage)

Le CS a rencontré la CIEC pour faire le point sur différents sujets :

- Travaux :

Les deux dernières chaudières ont été changées et la réception sera faite sous contrôle du cabinet DDBE.
Des propositions concernant le bâtiment PMI (vannes), Offenbach et Rameau (bruit de vibration) sont à l'étude afin d'être mises en application pendant la période d'arrêt du chauffage.
Réfection du circuit électrique concernant la sous station suite au PB rencontré cet hiver.

- Administratif :

A la demande du CS les factures de fourniture de gaz GDF-SUEZ et les factures CIEC seront transmises pour effectuer un suivi et un contrôle. Le contrât sera actualisé. Le bureau en charge au sein du CS de ce travail suivra l'évolution des consommations et des tarifs en liaison avec le syndic et le cabinet conseil DDBE.

- Financier :

Une nouvelle taxe la **TICGN** (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est mise en place depuis le 1° avril et nous devons nous attendre à une augmentation de pouvant **atteindre 4%** sur la facture de consommation de gaz.
Malgré la prise en charge du P1 (gaz) dans le cadre du contrât par la CIEC nous demandons à participer à la délibération sur le prix du gaz suite à la libéralisation sur les tarifs du gaz à compter du 31+12+2014 sur les grosses chaufferies.

2 Charges du 3° trimestre

Lors de l'envoi des charges du 3° trimestre, certains copropriétaires ont reçu une page qui ne les concernaient pas.
Cet incident vous a été signalé par le cabinet GENIEZ et les personnes concernées ont récupéré les bons documents.

Un autre PB a aussi été constaté. Sur certains appels de fonds n'apparaît pas le solde de charges 2013 demandé en juin. Si vous avez effectivement payé ce solde et que ce dernier ne figure pas sur votre avis il vous faut faire cette diminution par rapport à la somme demandée au 01-07-14.

En cas de PB vous contacter le comptable M PESCHEUX.

Nous demandons au syndic de bien vouloir vérifier la ligne 83 qui concerne la consommation eau (hors bâtiment 9).

En effet sur les documents précédents il apparaissait un forfait sur la consommation d'eau qui représentait ¼ de la consommation annuelle (entre 50 à 100 €) et sur le document reçu la somme est dérisoire.

3- Dégradations

Comme vous avez pu le constater le mur de la chaufferie a reçu la visite de TAGUEURS.
Cet acte nous oblige à repeindre ce mur. Un devis a été présenté au syndic, à notre demande, par une société et la somme demandée nous semblait élevée. En accord avec DAG et le syndic nous avons demandé à notre gardien de bien vouloir s'en occuper.

4- Tour de table

- Des grillages de protection seront installés sur nos shunts (aérations sur toiture) suite au dernier CR.
- Nous demandons au syndic de faire **accélérer** la remise en état du circuit électrique défectueux du 3 DEBUSSY.
- Il a été constaté des PB de mise en place de produits « bouche pores » dans certaines entrées. La société DAG reprendre se travail en septembre.
- Le CS demande au syndic de contacter la société en charges de l'entretien des aires de jeux suite à leur passage la semaine dernière où ces derniers ont retourné le sable avec une moto bineuse en faisant remonter les cailloux à la surface sans les retirer.
- Des « nids de poule » seront réparés et le chemin d'accès à l'air de jeu du GOUNOD sera remis en état suite à l'apparition de nombreuses racines ayant endommagé le revêtement avec risque de chutes.
- La date de fin de contrât de notre assurance arrivant à terme en novembre 2014 le syndic nous présentera des propositions concernant ce renouvèlement en faisant améliorer les clauses sans que la charge financière augmente (hormis les augmentations légales).
- Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter via le site. Nous essayons de vous répondre dans les plus brefs délais. Si nous ne pouvons vous donner la bonne réponse votre demande sera transmise au syndic.

Le conseil syndical vous souhaite de bonnes vacances.

Pour le CS, le président
Jean Masson